

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 34

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Deux jours, monsieur le directeur, je crois suffiraient.

— Ce n'est pas assez; je vous accorde un mois.

— Que de reconnaissance, monsieur le directeur !

— Attendez ! Vous savez qu'il existe, au Vénéri, une maison où l'on soigne le genre d'affection dont vous souffrez. Le docteur Mac-Aaron, y fait des cures merveilleuses.

— Mais mes moyens, monsieur le directeur, ne me permettent pas...

— Je me charge de tout. Dès demain vous irez au Vénéri de ma part, et vous me tiendrez au courant de la façon dont le docteur Mac-Aaron vous soignera.

— Votre bonté m'accable, monsieur le directeur.

— Mais non, mais non, c'est tout naturel. Vous allez me comprendre. Je suis atteint d'hypéresthésie et, à mon âge, je n'ai pas osé expérimenter les méthodes de Mac-Aaron. Si elle vous réussit, je me déciderai certainement à suivre votre exemple.

— Trop heureux, monsieur le directeur, si ma guérison peut amener la vôtre.

Mousseron n'est pas content de sa blague.

Henri Mansuët.



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

16

Notre 6e corps opéra sa retraite par le pont de Deppene, retraite admirable dont le maréchal Ney se tira avec le plus d'honneur, ne laissant ni un canon, ni un caisson à l'ennemi, ce qui rendit plus grand encore le respect et l'affection que nous avions pour lui.

Le lendemain de ce jour, le 6 juin, l'Empereur arrivait d'Elbingen, du plus loin qu'il vit un blessé (c'était moi), grâce à la voiture du cantinier, envoya un aide-de-camp demander qui j'étais, où j'avais été blessé, et à quelle heure; je répondis le plus succinctement possible, comprenant l'importance d'être bref lorsqu'il s'agissait de renseigner l'Empereur. Plusieurs cavaliers de son état-major vinrent me regarder de près, puis tournaient bride en disant : Je ne le connais pas; c'était mon habit du Prytanée qui faisait des siennes.

A Thorn, sur la Vistule, où je fus envoyé (à pied bien entendu), j'entraî à l'hôpital, et je fus très bien soigné et considéré à cause de mon petit fait d'armes, qui me valut des permissions de sortir quand je voulais. Doué d'un appétit dévorant, j'allai chez un boulanger, ma ration m'étant insuffisante; la boulangère, qui était jeune, me dit qu'elle ne recevrait d'argent qu'à mon entière guérison; mais l'ordre d'évacuer sur Dantzick étant arrivé, elle ne voulut rien recevoir. Il en fut de même de la demoiselle d'un apothicaire, qui m'avait donné de la charpie très douce; aux yeux d'une belle, un bras en écharpe a un certain attrait qui recommande celui qui le porte.

— Merci, ô vous, aimable boulangère, et vous jeune demoiselle, recevez ici l'expression de ma vive reconnaissance pour votre générosité envers le petit Louis; s'il pouvait se faire que vous lisiez ces Mémoires, vous verriez que j'ai gardé souvenir de votre bonne action à mon égard, et qu'elle n'est pas mise en oubli par moi, ni même par mes enfants, qui se rappelleront toujours, que vous soyez Polonaises ou Prussiennes.

Tous les blessés qui pouvaient marcher furent acheminés sur Dantzick, grande place forte et port de mer sur la Baltique; notre bateau descendit la Vistule, et lorsque nous passâmes sous le fort de Gaudenz on nous tira dessus, mais sans que nous fussions atteints, les pièces étant trop

haut placées. Ce fort ne s'est rendu qu'à la paix de Tilsit.

Nous fûmes tous logés dans un grand village nommé Coval, dont les maisons n'avaient plus que les quatre murs; les habitants étaient nourris par les soldats en logement; tristes hôtes et tristes convives ! Ce village avait été pillé et dévasté par les assiégés et par les assiégeants. Là, nous fûmes passés en revue par le général Rapp, lequel s'écria à ma vue : « Un musicien blessé ? c'est chose rare. » Le capitaine des voltigeurs, Nicolas, lui ayant observé que j'avais été blessé en me battant contre les Russes, fusil en mains. « Eh ! bien, me dit le général, que veux-tu, mon ami ? » La timidité m'empêchant de répondre, il reprit : « Veux-tu aller à Genève, c'est bien loin, mais tu auras trois sous par lieue ? » Je le remerciai et lui dis : « Je n'ai plus à Genève de grands parents. » Je n'osai plus rien dire; le capitaine ne disant plus mot non plus, mon voisin me dit : « Demandez la croix, tout le monde au régiment dit que tu la mérites. » Le général ayant à ce moment salué le capitaine Nicolas et tous les blessés, remonta à cheval, et je ne l'ai jamais revu, et n'ai obtenu la croix d'honneur non plus. Voilà ce qu'on gagne à être timide et d'avoir le cœur droit, sans intrigue, car tous mes collègues chef de musique, sans avoir fait comme moi toutes les campagnes sous Napoléon, l'ont obtenue, malgré qu'ils n'ont jamais été au feu, ni tiré peut-être un seul coup de fusil sur l'ennemi, mais leur colonel les appréciait assez pour voir dans leurs bons services qu'ils la méritaient, il la leur faisait donner sans difficulté aucune; seul, je crois, de tous les chefs de musique, j'en ai été privé, parce que j'avais le caractère franc, et que je dédaignais d'être courtois et flatteur. Je me consolais de mon mieux, et, comme le philosophe Antisthène, je me disais : *Le seul bien qui ne peut nous être enlevé, est le plaisir d'avoir fait une bonne action.*

La paix venait d'être signée à Tilsit par les deux Empereurs. — L'ordre arriva de quitter Dantzick, et de nous diriger sur la Silésie; notre point de cantonnement était Steinau, au nord-est de Breslau, petite ville de 4000 âmes. La première compagnie de grenadiers et le colonel occupaient la ville, le reste du régiment était dans les villages des environs.

MM. Stéphens et Olivier étaient toujours à leurs pupitres de ter basson solo et de 1re flûte; frondeurs aristocrates au suprême degré, et quoique m'étant très opposés, ils ne pouvaient s'empêcher de dire que j'aurais dû être récompensé pour ma bravoure à Guttstadt. La première répétition me fut favorable, je lisais à première vue tous les morceaux que M. Lemoine arrangeait pour la musique d'harmonie.

J'étais logé chez un libraire, jeune ménage. Les musiciens se faisant des visites entre eux, deux vinrent me voir au moment du déjeuner, et furent très irrités contre moi à la vue de mon modeste repas, consistant en café au lait sans sucre, mais avec du sirop en échange; ils me dirent que je gâtai les logements, et ils me montrèrent la tête, me disant qu'il fallait du sucre et de l'eau-de-vie. Le lendemain je veux obtenir cela; le bourgeois voulait bien, mais la jeune femme s'y opposa, en me disant que ce qu'on me donnait était déjà trop bon pour un gamin, un morveux comme moi; cela m'irrita tellement, que je cassai, en jetant à travers une porte vitrée, toute la vaisselle qui avait servi au déjeuner; la femme voulut se jeter sur moi, mais son mari l'arrêta en lui disant : « Malheureuse, que vas-tu faire ? » lui s'en fut alors à la mairie et me rapporta un billet de logement pour un vétérinaire qui demeurerait dans le faubourg. Excellente maison, nourriture parfaite; l'hôte était ravi d'avoir un musicien chez lui, sa dame aussi; ils me traitaient comme leur enfant. Je passai l'hiver avec ces braves gens, et je dois dire que tout le régiment n'eut qu'à se louer des soins, soutenus dont il fut l'objet dans ce cantonnement. Certes, la reconnaissance est de tous les sentiments humains celui qui résiste le mieux, et pour ma part j'en conserve une bien

vive aux personnes qui m'ont rendu service pendant que j'étais militaire. Je saisisai cette occasion pour parler d'un brave brigadier du train, qui me facilita l'accès d'une mare d'eau, dans laquelle les hommes et les bêtes ne pouvaient trouver de bonne eau qu'après avoir franchi une partie de la mare contenant de la boue. Ce brave brigadier me prêta son cheval sans me connaître, ce qui me permit d'atteindre l'eau propre dont je remplis ma gourde et bus une large part. Dire que cela valait son pesant d'or ne serait pas assez évalué; il faut avoir supporté une chaleur de 26 degrés Réaumur, sans vivre, depuis trois jours, sans sommeil depuis une semaine et avoir autour de soi des camarades morts ou mourants, pour se faire une idée juste d'un service de ce genre. Le mois de juin en Pologne est brûlant.

A Steinau, tous les soldats avaient des bonnes amies; les Français se faisaient passer pour des fils de familles riches, les officiers ne venaient à la ville qu'en voiture ou sur le cheval du bourgeois. Les promesses de mariage aux jolies Silésiennes ne manquaient pas, mais rien n'était plus incertain, tandis qu'au contraire les baptêmes étaient nombreux. Après un certain temps passé en ce bourg, nous fûmes envoyés à Lüben, à quatre lieues de là; c'est une jolie petite ville avec un château où le colonel Frierrion logeait; les bourgeois y sont presque tous riches. La musique ayant été commandée pour faire ses répétitions au château, lorsque le colonel vint pour y assister, la première chose qu'il dit fut : « Ah ! vous Sabon, vous avez été blessé en allant piller, qu'alliez-vous faire là ? » Je n'osai répondre à une pareille apostrophe, me sentant tout troublé; mon camarade Charve, qui était faible musicien-soldat trombone, n'osa non plus prendre ma défense, non plus que les autres musiciens qui, sauf les gagistes, n'étaient que soldats. Je dus en conséquence ronger mon frein, quoiqu'il y eût encore au nombre des présents le sergent Robert, que j'avais tant émerveillé par ma bravoure; voilà les résultats de la discipline militaire qui plane toujours sur l'esprit du soldat avec son : « Pas d'observations; voyons parlez », ou bien encore : « Taisez-vous », et qui ne sort pas de ces termes-là; l'on reste muet de hiérarchie.

Je fus plus heureux à la répétition après laquelle le colonel me fit noter pour passer à la première revue, dans l'état-major, avec 60 francs de haute paie et deux galons au collet de mon habit; j'étais bien heureux, la vanité était caressée, et la nature matérielle satisfaite.

Après mon licenciement, je fis une visite au colonel, qui y fut très sensible, afin de le remercier de sa bonté pour les appointements qu'il me fit accorder.

J.-L. Sabon.

FIN.

La Patrie Suisse, No du 26 août: le critérium des routiers, à Genève, les championnats de natation, à Bâle, le grand prix vaudois de la marche, l'accident d'aviation de Nyon, les orages dans la vallée de Lauterbrunnen et à Genève, les fêtes du tricentenaire à la Neuveville constituent les principales actualités. Une étude sur les transformations du Musée d'Histoire naturelle de Genève, un article de R.-Al. Mooser sur le festival de musique contemporaine à Amsterdam, des variétés, une page gaie, donnent à ce numéro un vif intérêt.

Pour tous les goûts !...

Le „DIABLERETS“, apéritif sain, se boit pur, à l'eau ou mélangé au vermouth, sirop de cassis, grenadine, citron, curacao.

Les jolis trousseaux s'achètent toujours

chez L. BROUSOZ

AU TROUSSEAU MODERNE
MORGES

Pour la rédaction : J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

LA
Banque Populaire Suisse

émet des

OBLIGATIONS

à 3 ou 4 ans
de terme

4 %

Agences dans le canton à
LAUSANNE - MONTREUX - PAYERNE
Agent à Orbe



XIV^e 1933
**COMPTOIR
SUISSE**
LAUSANNE
9-24 SEPTEMBRE
BILLETS SIMPLE COURSE
VALABLES POUR LE RETOUR

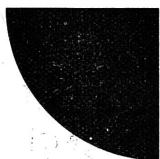
L'Illustré Journal d'actualité mondiale, relatant tous les faits du jour, illustrés et fort bien commentés. Beaux feuillets. — Nouvelles variées et choisies. — Récits de voyages. — Alpinisme. Siège social : Lausanne, rue de Bourg 27 - Abonnement, 3 mois, fr. 3.80.

Le

Creux au Loup

par

LOUISA MUSY



Sous le pseudonyme de J.-L. DUPLAN, elle a publié, dans quelques-uns de nos journaux, des portraits fort bien campés et des récits pleins de saveur. Mlle Musy a le don de raconter. Elle possède les qualités qui font le bon écrivain de chez nous : la simplicité, la bonhomie et le sens de l'humour.

Le volume broché : Fr. 3.—
— ÉDITIONS SPES, LAUSANNE —

+ Gratis +

nous envoyons nos prospectus sur articles hygiéniques et sanitaires. Joindre 30 cts. pour frais. — Case Dara, 430 Rive, Genève.

**VILLENEUVE
BÉCHERT-MONNET & Cie
LAUSANNE**

NIVADA

la couleur idéale pour remettre à neuf vos meubles et tous objets

Droguerie de l'Etoile
34, rue St-Laurent



AVICULTEURS

Balle d'avoine
pour poulaillers, très
bon marché

E. UTZ - LEDERMANN
Grains et Farines
Rue de l'Ale, 10 - Lausanne
Tél. 29.423

**S LE BUREAU
CENTRAL
d'ASSISTANCE**

Il s'intéresse à tous les
nécessiteux domiciliés ou
en passage à Lausanne.

Tout don
est le bienvenu

Rue Madeleine 1
Téléphone 24.964
Chèques II. 605

**S
O
U
T
E
N
E
Z**

Bourg - Ciné - Sonore

Du vendredi 25 au jeudi 31 août 1933

Après transformations, réouverture de la salle,
avec le célèbre „film des moins de vingt ans“ :

HOTEL DES ÉTUDIANTS

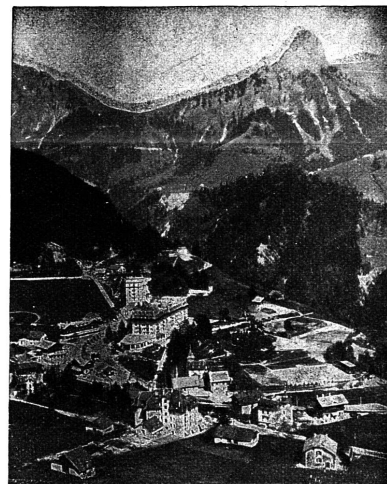
Un film d'innocence, de fraîcheur, d'insouciance juvénile.

La Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) à Sennwald (Ct. St-Gall)

vous fournit directement, aux prix avantageux, ses
excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, ses
belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines
à tricoter. Demandez notre riche collection.
Nous acceptons aussi les laines de moutons.

Chemin de fer Montreux-Oberland bernois



Les Avants



Rue Centrale, 8 **LAUSANNE**

TÉLÉPHONE 22.254

Surveillance

les immeubles, villas, parcs, fabriques, banques, chantiers, dépôts,
usines, magasins, bureaux, etc.

Abonnements de vacances et à l'année
combinés avec police d'assurance contre le vol par effraction,
avec garantie de frs. 100.000.

Service d'ordre et de surveillance

de jour et de nuit, aux expositions, grandes fêtes, courses, régates,
journées d'aviation, etc.

Service spécial pour distribution postale les dimanches et jours fériés.
Abonnement annuel.

F. MARMILLOD, directeur

La Publicité est votre enseigne offerte
aux regards de ceux qui ne passent
pas devant votre Maison.